Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 84 (1975)
Heft: 6

Artikel: Une activité en entraîne une autre
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-683865

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Une activité en entraîne une autre

D'un côté, la population bien-portante, de l'autre des malades, des vieillards, des handicapés, des isolés. Créer la solidarité entre ces deux mondes: c'est là le rôle de la Croix-Rouge.
Service des visites à domicile, dans des homes, des cliniques, service de transports-automobiles, coups de main dans les centres d'ergothérapie, service de bibliothèque, service des urgences en cas de maladie, organisation de manifestations diverses: tels sont aujourd'hui les divers aspects que revêt l'activité des assistantes bénévoles lancée il y a 23 ans sous l'égide de la section de Zurich.

L'inspiration

La Croix-Rouge suisse s'était inspirée de ce que faisait sa Société sœur des Etats-Unis où, pendant la Première Guerre mondiale déjà, des volontaires (les «grey men» et les «grey ladies», ainsi nommés à cause de la couleur de leur uniforme) allaient dans les hôpitaux militaires pour y visiter des malades et des blessés, que le personnel soignant, surchargé de travail, ne pouvait suffisamment entourer. Après la guerre, cette activité a continué en faveur de patients «civils», pour s'étendre ensuite à des personnes âgées, à des handicapés, à des malades chroniques.
Pendant ou immédiatement après la Deuxième Guerre mondiale, plusieurs autres Sociétés de Croix-Rouge introduisirent un service similaire, dans le but tout d'abord d'aider les blessés de guerre, puis, comme aux Etats-Unis en général, des patients civils.

Les visites

En Suisse, le service des assistants et assistantes bénévoles fut introduit en 1952 avec le concours d'un petit groupe de 12 volontaires qui commencèrent par se rendre dans les hôpitaux et collaboraient étroitement avec les assistantes sociales et les aumôniers. Elles ne furent pas accueillies partout à bras ouverts. Le personnel hospitalier craignait parfois l'intrusion de ces «dames charitables». Mais par leur comportement plein de tact et de doigté, par leur impartialité aussi, les assistantes bénévoles de la Croix-Rouge surent gagner rapidement toutes les sympathies. On s'aperçut cependant assez vite que leur présence n'était pas tellement nécessaire ni désirable dans les hôpitaux généraux recevant des malades graves ou ne faisant que de brefs séjours. Non, leur champ de travail s'étendait bien davantage aux établissements médico-sociaux, aux homes pour personnes âgées, au domicile des isolés.
Vieillissement de la population, et par là augmentation du nombre des handicapés et des malades chroniques, surcharge de travail générale, manque de personnel soignant, dispersion des familles: autant de facteurs qui sont à l'origine de l'isolement, parfois même de l'abandon où se trouvent des personnes âgées ou malades. Elles sont hors du circuit économique, ne font plus partie d'aucune communauté familiale, n'ont plus de rôle à jouer, plus de tâches à accomplir qui pourraient les distraire et leur donner quelque satisfaction.
C'est dire toute l'importance que revêt pour ces isolés la visite régulière de l'assistante bénévole qui vient tenir compagnie, fait la lecture, rend de menus services, apporte avec elle un souffle du dehors et un grand bol de chaleur humaine...
12 au début, les assistantes bénévoles attachées au service des visites sont actuellement 1400!

Les distractions et l'ergothérapie

Rien de pire pour abattre le moral que l'inaction. C'est pourquoi plusieurs A. B. prirent l'initiative de faire confectionner, entre deux visites, des travaux manuels ou de bricolage à leurs protégés. Sans parler de la distraction que l'exécution de ces travaux procure à leurs auteurs, ceux-ci en tirent aussi profit sur le plan physique: obligés de faire travailler leurs mains souvent ankylosées, ils retrouvent une certaine autonomie. Les A. B. qui firent ces constatations suggérèrent qu'une telle «réactivation» se fasse systématiquement sous la direction de spécialistes. La section de Zurich prit alors contact avec l'Ecole pour le travail social de la ville de Zurich qui formait à l'époque des ergothérapeutes. Plus tard, elle s'assura le concours de la première ergothérapeute sortie de la nouvelle école d'ergothérapie qui venait de s'ouvrir. Cette collaboratrice initia un bon nombre d'assistantes bénévoles, en mesure de la seconder auprès des patients. C'était le lancement d'un secteur de travail qui a pris une très grande importance à la Croix-Rouge suisse: l'ergothérapie ambulatoire qui est pratiquée aujourd'hui dans 18 centres répartis dans tout le pays. Les ergothérapeutes professionnelles qui, elles, sont rétribuées, sont toujours surchargées de travail. Elles apprécient donc beaucoup l'aide que les assistantes bénévoles «spécialisées» peuvent leur apporter.

Les transports-automobiles

Ce service est également une «suite logique» de l'extension du service des visites; car les assistantes bénévoles visiteuses se voient aussi appelées à accompagner leurs protégés chez le médecin, le dentiste, au Centre d'ergothérapie, voire tout simplement en ville pour y faire des emplettes. Au cours des ans, les demandes de transports devinrent si nombreuses qu'il se révéla nécessaire de créer un service des transports-automobiles indépendant de celui des visites, mais pouvant bien entendu fonctionner de pair. C'est dans ce secteur que l'on dénombre actuellement le plus grand nombre d'assistants bénévoles, soit 1700 conducteurs et conductrices.

Une sortie ou un livre

Les personnes du 3e âge se voient offrir de nombreuses possibilités de se rencontrer: clubs, excursions, fêtes de Noël, etc. Autant de manifestations qui très souvent sont animées par des assistantes bénévoles de la Croix-Rouge.
Mais il est des personnes âgées ou des handicapés qui ne peuvent quitter leur home ou leur domicile. C'est à leur intention que plusieurs sections de la Croix-Rouge suisse ont mis sur pied des services de bibliothèque.
En 1974 déjà, les assistantes bénévoles de la section de Genève de la CRS, qui avait créé le premier club pour personnes âgées de Suisse, distribuaient des livres aux participants, à l'occasion de ces rencontres hebdomadaires. Trois ans plus tard, la section de Bâle-ville, répondant à une demande de l'Hôpital des Bourgeois, mit à sa disposition quelques assistantes bénévoles chargées d'assurer les prêts de livres aux malades. D'autres sections suivirent, mais le service de bibliothèque ne fut réellement introduit à l'échelle nationale qu'en 1971. Il fonctionne maintenant dans des hôpitaux, des homes, à domicile aussi; 60 assistantes bénévoles y sont rattachées.

Un bref cours d'introduction

Pour que ces diverses tâches des assistantes bénévoles soient vraiment efficaces et représentent une aide réelle, et pour que les assistantes bénévoles elles-mêmes ne soient pas mises à trop forte contribution, il est nécessaire que leurs interventions soient organisées et que ces collaboratrices bénévoles soient préparées à leur rôle. Aussi sont-elles conviées à de brefs cours d'introduction, où on leur signale par exemple quels problèmes doivent affronter leurs protégés, comment aborder une personne âgée, quel domaine est celui de la Croix-Rouge suisse, quel autre celui d'autres œuvres ou institutions. Enfin les assistants bénévoles qui mettent gratuitement leur temps et leur voiture à disposition sont assurés contre les accidents et la responsabilité civile par les soins de la Croix-Rouge suisse.